Plan d'urbanisme

Commune d'

Anneville-Ambourville

Plan de zonage
(partie ouest)

Approuvé par le conseil métropolitain le 26 juin 2017

Echelle 1/5000

Source plans "CG76 BD PARCELLAIRE
ORTHOPHOTO 2009"
Projection *RGF1993 / Lambert Zone 8*

chargé d'études :

PERSPECTIVES
Gauvain ALEXANDRE urbaniste
5 impasse du Coquetier
76116 Martainville-Epreville

Légende

- Haie d'arbres têtards (EBC L113-1 CU)
- Boisement très intéressant (EBC L113-1 CU)
- Fossés (L151-23 CU)
- Boisement intéressant (L151-23 CU)
- Verger (L151-23 CU)
- Plan d'eau à protéger (L151-23 CU)
- Bâtiment de qualité (L151-19 CU)
- Uc — Zone urbaine centrale
- Uh — Zone urbaine de densité moyenne
- Ud — Zone urbaine à faible densité
- U.. — Zones urbaines à vocation d'activités / d'équipements
- U.. — Karting d'Anneville / Colline de phosphogypses / Camping
- AUh — Zones à urbaniser
- A — Zones agricoles
- N — Zones naturelles et forestières
- Bâtiment agricoles pouvant changer de destination (L151-11-2° CU)
- Secteurs protégés en raison de la richesse du sol ou du sous-sol - article R123-11 c) :
  - Carrière en cours d'exploitation
  - Ancienne carrière à reprendre
  - Nouvelle carrière à exploiter
- Zones humides (L151-23 CU)

Emplacements réservés
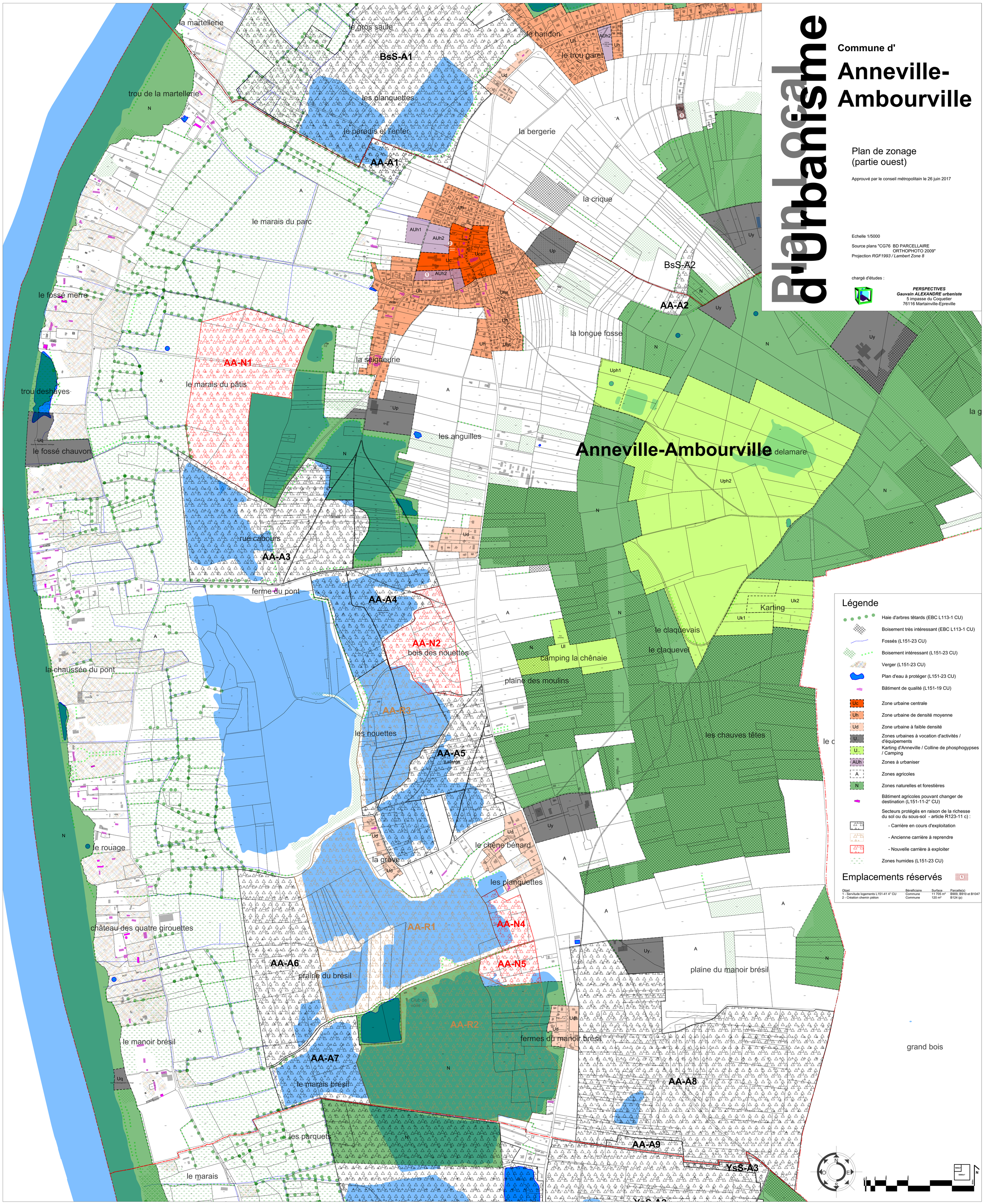
Objet	Bénéficiaire	Surface	Parcelle(s)
1 - Servitude logements L151-41 4° CU	Commune	11 705 m²	B909, B910 et B1047
2 - Création chemin piéton	Commune	120 m²	B124 (p)